L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

PAR BULLITT, MAGNE & CIE.
No. 81, Rue Chartres.

Journal quotidien..................$12 } payable d'avance
Trois fois par semaine, $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 23 AVRIL 1841.

POUR GOUVERNEUR:
HENRY JOHNSON.

POLITIQUE ETRANGERE.
LA PORTE ET MEHEMET-ALI.

Les grandes questions politiques, celles surtout qui entraînent avec elles quelque changement important dans la situation respective des puissances, sont pleines de péripéties sans nombre et de retours imprévus qui leur font prendre une face nouvelle au moment même où l'on pouvait croire à leur solution prochaine. N'a-t-on pas dit, n'a-t-on pas répété depuis plusieurs mois déjà que la question orientale était terminée? La conduite de la France renonçant à y prendre part, l'intervention si active de l'Angleterre et de ses alliées, l'espèce de résignation témoignée par Méhémet Ali en acceptant tour à tour la convention-Napier et la convention-Stopford, sa facilité à rendre la flotte turque, tout en effet paraissait annoncer qu'aucune difficulté ne s'élèverait plus désormais de ce côté; et voilà cependant qu'une difficulté nouvelle s'est élevée!

Le Sultan, énorgueilli sans doute des succès obtenus par les puissances dont il a de si grand cœur accepte la tutelle, abusant en outre du droit que donne la victoire et poussant jusqu'aux plus incroyables limites le droit d'interprétation, le Sultan, disons-nous, essaye de porter le dernier coup à la puissance de ce Méhémet-Ali que l'Europe s'est chargée de vaincre au profit de la Porte et de l'Angleterre. Par un hatti-shérif qui semblait ne devoir être que la confirmation pure et simple des préliminaires arrêtés par les plénipotentiaires anglais, le Sultan réduit Méhémet Ali à la condition de simple pacha et fait de l'Egypte non pas même une province relevant de l'Empire, mais un pachalick dans la plus rigoureuse acception du mot. Le vice-Roi devra faire exécuter religieusement dans les limites du gouvernement qui lui est confié, toutes les lois qui régissent l'empire; il prélevera l'impôt au profit de la Porte et sera obligé de se soumettre au contrôle d'une commission de finances nommé par le Sultan. Il n'aura plus le droit d'avoir une armée, et les dix-huit et vingt mille hommes de troupes qu'on veut bien par grâce lui accorder encore, ne lui obéiront plus; car la nomination seule des officiers inférieurs lui sera laissée et celle des officiers supérieurs appartiendra au Sultan. Ainsi tous les attributs de la puissance sont enlevés au vice-Roi; on le garotte, on l'enchaîne, on le réduit à la nullité la plus absolue. Nous avions tort de dire tout à l'heure que Méhémet Ali redevenait un simple Pacha, le hatti-shérif ne lui en laisse plus même les prérogatives.

Quant à l'hérédité si solennellement promise dans toutes les stipulations antérieures, le hatti-shérif aussi en fait bon marché: non pas qu'il la refuse, oh! non certes, il l'accorde bel et bien; mais comment l'accorde-t-il, grand Dieu! Qui dit hérédité, dit, ce semble, un ordre naturel de succession, approchant de celui qui se suit dans la pratique ordinaire. Mais l'hérédité n'est pas cela du tout pour le Sultan, il veut désigner lui-même parmi les fils de son vassal celui qui devra lui succéder; et ce successeur désigné ira humblement recevoir à Constantinople l'investiture de son Pachalick! Que dites-vous d'une hérédité pareille? Là encore le Sultan ne cherche-t-il pas à anéantir toute indépendance? N'use-t-il pas amplement des droits du despotisme le plus rigoureux? Est-il besoin de faire remarquer l'usage que le souverain peut faire de la prérogative qu'il se réserve? Le droit de choisir est aussi un droit d'exclusion, et grâce à ce double droit le Sultan peut à son gré repousser du gouvernement de l'Egypte tout homme dont l'énergie ou les talens brilleraient dans ce poste, et n'y appeler jamais que les plus incapables de ces nombreux enfans qui forment d'habitude la famille d'un Pacha. A ce compte, Ibrahim Pacha peut être assuré de ne pas succéder à Méhémet Ali.

En vérité, plus on étudie les clauses étranges du hatti-shérif du 13 février, plus on s'étonne que la Porte ait osé porter aussi loin ses despotiques prétentions. Il faut qu'elle soit bien frappée d'aveuglement si elle a pu un seul instant croire que Méhémet Ali se resoudrait à passer sous de pareilles fourches Caudines. Le vice-Roi a été vaincu en Syrie, il a dû en passer par les volontés de l'Angleterre, il a subi toutes les conséquences de la fatalité qui semble le poursuivre depuis une année, il a même, dans sa soumission, mis une résignation toute orientale, nous le savons; mais entre tout ce qu'il a accepté jusqu'à ce jour et ce qu'on lui propose maintenant, il y a l'infini! Aussi a-t-il refusé, et refusé formellement. Quelles seront les conséquences de ce refus! Le Sultan et Méhémet sont tellement enlacés dans les liens de la diplomatie européenne qu'il ne leur est pas possible de prendre une résolution décisive; ils sont tellement pressés de toutes les côtés qu'ils n'ont plus leur ancienne liberté d'action et ne peuvent pas avoir recours aux armes sans la permission des grandes puissances. Ainsi cette nouvelle question pas plus que les précédentes ne se résoudra entre le Sultan et son vassal. La Russie et l'Angleterre en première ligne, la Prusse et l'Autriche ensuite y interviendront nécessairement, et qui sait? la France elle-même sera peut-être forcée de reprendre un rôle, après s'être pendant tant de mois condamnée à une si triste et si couteuse inaction. Le vieux lion Egyptien qui s'est laissé museler presque sans murmurer, serait bien capable de briser dans un dernier effort les chaines dont on l'a chargé, et alors Dieu sait où il entraînerait toutes ces puissances qui le croyaient à jamais abattu!

GRAND INCENDIE!!

Le feu a éclaté ce matin à 2 heures, dans le magasin d'entrepôt de voitures de Mrs. Beach, rue Royale, entre les rues Bienville et Conti. Les progrès des flammes ont été tels qu'en peu de minutes tout l'édifice était en feu, et il nous est pénible d'avoir à annoncer que l'on n'a pu s'assurer si un des Mrs. Beach, Mr. Clark, et un esclave qui se trouvaient au premier étage, ont réussi à s'échapper! Les deux maisons adjacentes ont également pris feu. Au moment où nous écrivons ces lignes, (3 heures et demie) on commence à arrêter le feu.

P. S. Les cloches annoncent un autre feu dans la 2 me. municipalité, près des Water-Works.

C'est ce soir qu'aura lieu, à la salle St. Louis, le concert au profit de M. Moreau Gottschalk. Le choix des morceaux est on ne peut plus attrayant. Il s'agit d'ailleurs de donner à un jeune homme qui promet beaucoup les moyens de faire son éducation artistique.

Le professeur Espy qui a fait à la Nouvelle-Orléans un cours sur sa nouvelle théorie des orages, est allé en France soumettre son système à l'académie des sciences. Le rapport du comité nommé pour l'examiner a été très favorable, à ce qu'il parait; nous en ferons part à nos lecteurs aussitôt que nos journaux français nous l'auront transmis.

Le Sun de New-York s'occupe de la crise théâtrale qui a eu lieu à la salle d'Orléans, dans les derniers jours de mars. Qui se serait douté que cette affaire aurait un pareil retentissement!

Le Herald de New-York, avec l'aplomb qui le distingue, annonce qu'avant deux mois J. C. Calhoun sera secrétaire d'Etat. Qu'en dites-vous?

Les derniers journaux de New-York sont fort occupés de l'élection du maire. Le candidat whig Phœnix a quelques chances de l'emporter sur son concurrent Morris.

Fenimore Cooper doit publier au mois de juin prochain un nouveau roman intitulé *Natty Bumpo*. La scène se passe au milieu des lacs situés à l'ouest de New York, et l'un des principaux personnages et l'immortel Bas-de-Cuir que le romancier a déjà fait apparaître dans quatre de ses ouvrages. *Natty Bumpo* contiendra l'histoire de la jeunesse de ce personnage dont la vie se déroule à travers le Path Finder, le dernier des Mohican et les Pionniers pour aller finir dans la prairie.

Histoire des Papes de Ranke. L'une des plus belles œuvres historiques qui aient paru depuis dix ans, c'est sans contredit l'histoire de la Papauté au 16e. et 17e. siècle par Ranke, professeur à l'université de Berlin. L'écrivain, bien que protestant, a apprécié avec une remarquable impartialité les grandes œuvres et les belles pensées qui ont animées les papes durant cette période. Cette histoire a été traduite en anglais et publié à Philadelphie par Lea & Blanchard, c'est un véritable service rendu aux études historiques.

FAMILLE DU GEN. HARRISON.

On ne sera peut être pas fâché de connaître les parens que feu le Président Harrison laisse après lui pour déplorer sa perte.

Madame Wm. H. Harrison, sa veuve.
John Scott Harrison, le seul fils qui demeure vivant.
Mme. Short, sa fille ainée.
Mme. Thornton, sa fille.
Mme. Taylor, sa fille.
Mme. Jane Harrison, (sa bru) et deux enfants.
Mme. Taylor, de Virginie (sa niece) une fille et deux fils.
Pike Harrison (petit fils) fils de J. C. S. Harrison et de la fille du général Pike.
D. O. Compeland, de Virginie, son neveu.
Benjamin Harrison, de Betkeley, son neveu.
Henry Harrison, arrière neveu, fils du précédent.
Dr. John Minge, de Virginie, son neveu.

On compte parmi les membres défunts de la famille J. C. S. Harrison, son fils, marié avec Mlle. Pike et morts l'un et l'autre.
Wm. H. Harrison, fils, était marié avec Mlle. Jane Irwin.
Dr. Benj. Harrison, mort l'été dernier.
Carter B. Harrison, avocat de talent, mort il y a deux ans.
Lucy Harrison, sa fille, mariée au juge Este.

MAINE.
Election Contestée.

L'ex-gouverneur du Maine, assisté de son conseil, avait déclaré Joshua A. Lowell (V. B.) élu comme membre du Congrès pour le district de Washington à la majorité de 2 votes et lui avait en conséquence donné un certificat d'élection. Mais le gouverneur actuel ayant reçu de nombreuses réclamations à cet égard, a cru devoir examiner les retours avec son conseil et il a reconnu que beaucoup de votes illégaux ayant été comptés pour Lowell, son élection devient nulle. Cependant il ne s'est pas cru autorisé à priver M. Lowell du certificat d'élection donné par son prédécesseur, certificat qui lui assure son siège jusqu'après décision de la chambre sur la validité de son élection. On pense cependant que Lowell, connaissant ces faits, n'osera pas se présenter au Congrès.

TABLEAU COMPARATIF
De l'exportation du sucre de la Havane.

Pays où l'expédition a été faite.		Nomb. de caisses.
Angleterre,		25,333
Cowes et un marché,		94,107
Russie,		41,778
Suède et Danemark,		1,570
Hambourg,		61,157
Brême,		14,991
Hollande,		15,084
Belgique,		16,869
France,		18,656
Espagne,		65,864
Italie,		10,460
New-York,	31,87	
Boston,	20,390	
Charleston,	1,652	
Nouvelle-Orléans,	10,091	
Mobile,	569	
Autres ports des Etats-Unis,	14,068	68,667
Divers ports,		6,803
Nombre total de caisses.		444,324

L'exportation réunie de la Havane et de Matanzas pendant l'année 1840, laquelle s'est faite dans la même proportion, s'élève à 707,539 caisses en évaluant chaque caisse à $20. Cet article d'exportation représente $14,150,750

L'exportation de St. Yago et de Trinité pendant la même année s'élève à 130,000 caisses qu'on peut évaluer à.... 2,470,000

$16,620,750

VARIÉTÉS.

MACHINES A VAPEUR.
Des causes spéciales très probables et jusqu'ici généralement méconnues des explosions.

Il faut reconnaître que la théorie universellement admise et les moyens qu'elle a suggérés et donnés comme tout puissans, ont reçu bien souvent d'éclatans dementis qui ne permettent pas de continuer à nous endormir plus long-tems dans les erronnens suivis jusqu'à ce jour. De trops cruels réveils viennent nous surprendre au moment même où d'après les promesses de la science, nous devrions nous croire plus en sureté; témoins les épouvantables ravages récemment causés en Belgique et sur la Saône, à Châlons, par des chaudières bien conditionnées ou mêmes toutes neuves et dont la vapeur n'était au moment fatal qu'à une très-faible tension; témoin la fréquence comparative des explosions dans les machines des bateaux à vapeur qui fonctionnent à basse pression, et leur rareté dans celles des locomotives, dont la vapeur a toujours une tension élevée. Ces considérations ont porté plusieurs expérimentateurs ingénieux à chercher, il y a déjà long-temps, la cause des explosions, non dans la force expensive, dans la tension de la vapeur aqueuse qui a exclusivement absorbé la pensée des ingénieurs, mais dans des circonstances collatérales jusqu'ici inaperçues ou négligées, et qui paraissent jouer un grand rôle dans ces accidents. Ces circonstances déterminantes des explosions seraient, selon les uns, un certain développement d'électricité dont s'accompagne la vaporisation de l'eau, et, selon M. Boutigny, un état particulier que prend ce liquide sous l'influence de la chaleur. Peut-être ces deux causes concourent-elles simultanément au résultat avec la tension de la vapeur. Nous allons exposer successivement ces vues nouvelles.

L'électricité cause des explosions.—M. Andraud, connu par d'ingénieuses tentatives dans le but de faire de l'air comprimé un moteur universel, est du nombre des physiciens qui, frappés de ces explosions soudaines qui brisent tout comme la foudre, estiment qu'elles ne sauraient être produites que par la puissance électrique. Il cite divers accidens de ce genre, dont la tension seule de la vapeur ne parait pas pouvoir rendre compte; il rappelle le fait bien constaté de la production d'étincelles électriques dans la vapeur d'eau, les secousses de cette nature accusées par un mécanicien au moment où il avait le bras plongé dans un générateur, etc. Il invoque enfin, à l'appui de sa thèse, un fait nouveau qui n'est pas sans valeur.

Ayant eu l'occasion de comprimer l'air jusqu'à la pression énorme de 75 atmosphères et au-delà, dans des réservoirs en tôle de la capacité de 100 litres et de l'épaisseur seulement de deux millimètres, il a vu constamment, on le conçoit, ces récipiens céder; mais ils l'ont fait sans éclat; l'air s'en est échappé, avec un sifflement très-aigu, par une fissure imperceptible. Si donc, dit-il, il n'y a pas explosion, mais simple déchirure, à 75 atmosphères, dans des récipiens à parois si minces, comment pourrait-il y avoir explosion fulminante dans des vases de 5 millm. sous une pression de quelques atmosphères seulement?

L'auteur conclut de ces observations qu'on s'est mépris jusqu'à ce jour sur la véritable cause des explosions des machines à vapeur, que tous les systèmes de soupapes de sûreté étant imaginés en vue de limiter la force expansive de la vapeur sont impuissants contre les explosions.

Dans son hypothèse, l'auteur pense que le problème essentiel à résoudre aujourd'hui est celui-ci: Empêcher l'étincelle électrique de se dégager dans la vapeur, éteindre l'étincelle tout à fait assimilable, à ses yeux, à l'étincelle électrique qui détermine l'explosion dans le pistolet de Volta.

L'état sphéroïdal de l'eau, cause des explosions.—M. Boutigny, qui s'est beaucoup occupé du phénomène singulier que présente une goutte d'eau en contact avec une surface métallique portée à une température un peu élevée, savoir: la persistance de l'eau dans sa forme et son volume sans évaporation sensible pendant un certain temps, et l'agitation particulière qui l'anime, ne craint pas d'exprimer la pensée que la cause de ces terribles explosions des chaudières à vapeur proviendrait essentiellement non tant de l'électricité que de ce même phénomène de caléfaction qu'on n'a observé jusqu'ici qu'en miniature, qu'on n'a guère regardé que comme une curiosité physique, et qui se réalise en grand selon lui, dans les plus vastes appareils de nos machines. Jusqu'à ce jour, dit-il, les physiciens n'ont considéré les corps que sous trois états: l'état solide, l'état liquide et l'état gazeux; il en existe un quatrième, l'état sphéroïdal, dans lequel les propriétés de la matière diffèrent radicalement de celles qu'elle présente sous les trois autres.

L'auteur expose succinctement les principaux résultats de ses recherches, qui, quelques nouveaux qu'ils paraissent, méritent, aussi bien que l'invention ci-dessus, de fixer l'attention des physiciens. En voici l'analyse: L'eau en petites masses passe à l'état sphéroïdal dans des vases polis et chauffés seulement à 200o, elle y passe en grande masse dans des vases non polis, mais chauffés à 800 ou 900o. L'eau devient à l'état liquide à la température de 4 à 500o lorsqu'elle est en grande masse et dans des vases non polis. A l'état sphéroïdal, la température normale de l'eau elle même est de 96 à 98o, mais jamais au dessus, quelle que soit d'ailleurs la température du vase qui la renferme, fut-il chauffé au rouge blanc, ce qui indique que l'eau à l'état sphéroïdal fournit très peu de vapeur. Mais, au moment où elle passe de cet état à l'état liquide, l'eau émet des torrens de vapeur au maximum de tension, d'où naitrait cette puissance redoutable qui brise tout ce qui lui fait obstacle. Enfin, l'auteur assure que l'équilibre du calorique et l'équilibre de tension, ces deux principes fondamentaux de la théorie de la chaleur et des machines à vapeur, n'existent pas pour les corps à l'état sphéroïdal. C'est donc dans cet état particulier trop méconnu qu'il faut chercher, selon M. Boutigny, la cause et l'explication des faits pris jusqu'à ce jour comme des anomalies.

Quatre causes principales peuvent amener, selon l'auteur, le passage de l'état sphéroïdal à l'état liquide dans les chaudières: la diminution du feu, qui a pour effet immédiat l'abaissement de la température du fourneau; l'addition d'une grande quantité d'eau froide qui produit le même effet; le roulis ou le tangage des navires, qui met l'eau en contact fréquent avec des surfaces moins chaudes, enfin l'ouverture des soupapes par lesquelles l'eau s'élance et se réduit instantanément en vapeur.

L'auteur termine en rappelant quelques unes des particularités de la malheureuse explosion du bateau à vapeur de Châlons qui sauta lorsque la vapeur était à une faible tension, et y trouve une nouvelle preuve de la justesse de ses vues théoriques.

UN PEINTRE A L'ECURIE.

Un de nos premiers peintres d'animaux a reçu, ces jours derniers, d'un célèbre banquier aussi connu par son immense fortune que par le luxe princier de son intérieur, le billet suivant:

"M. le baron *** prie M. *** de lui faire l'honneur de venir demain déjeuner chez lui, à onze heures précises."

L'artiste, ne sachant trop ce qu'il pouvait avoir à débattre avec le matador de la banque, se rendit à l'invitation en cherchant le mot de l'egnime dans sa cervelle. Le banquier voulait-il l'associer à l'emprunt de quelques centaines de millions? Le moment était mal choisi; le Paul Potter de 1841 n'avait pas cent francs en caisse. S'agissait-il d'émettre une nouvelle série de coupons de Naples? L'artiste ne connaissait de Naples que le Vésuve, la grotte de Pausilippe et le tombeau de Virgile. Etait-il seulement question de l'estimation d'un tableau? C'était la pensée la plus raisonnable, aussi fut-cela seule qui ne se présenta pas à l'esprit du peintre.

Il en était à sa dix-huitième supposition lorsqu'il sonna chez son amphytrion. Un domestique galonné sur toutes les coutures vint ouvrir.

—M. le baron est-il chez lui?
—Non, Monsieur.
—Je suis M*
—C'est différent: M. le baron vous attend, veuillez prendre la peine d'entrer dans la salle à manger.

L'artiste entre.

—Eh! arrivez donc! s'écria le banquier, vous êtes en retard de vingt grandes secondes.
—M. le baron, je vous demande mille pardons.
—Et moi je vous demande de vous mettre à table et de déjeûner.

Après les huitres et le verre de Pouilly-Fuissée, l'artiste se hasarda à demander ce qui lui avait procuré l'invitation du baron.

—Monsieur, vous êtes peintre, et peintre célèbre fit le crésus.
—Vous êtes beaucoup trop bon, répondit l'artiste.
—Et vous beaucoup trop modeste. Videz ce verre de Sillery et écoutez-moi. Vous connaissez le musée historique de Versailles.
—Comme celui qui l'a inventé.
—Eh bien! ce musée me cause d'affreuses insomnies. Je veux en avoir un aussi, et j'ai pensé à vous.
—Je ferai observer à M. le baron qu'avec la meilleure volonté du monde, je ne puis pas promettre de le lui livrer cette année. Je ne peins d'ailleurs ni les batailles, ni l'histoire, ni le portrait.
—Aussi n'est-ce rien de tout cela que je vous demande. J'ai des écuries magnifiques.
—J'en suis persuadé, mais je ne vois pas....
—Vous allez voir. Dans ces écuries, il y a des mangeoires en marbre de toute beauté.
—Je le crois sans peine, mais je ne comprends pas....
—Vous allez comprendre. Devant ces mangeoires, il y a des chevaux qui font sou[...] Seymour et rager le comte de Cambis.
—Cela ne me surprend pas, [...] ne saisis guères.
—Vous allez saisir. Tout beaux qu'ils puissent être, ces chevaux ne sont pas immortels, et je veux qu'ils le soient.
—Les volontés sont libres, mais....
—Mais il faut que vous me les immortalisiez, en les peignant.
—Ah!....
—Hein?....
—Quand vous voudrez.
—Demain.
—Demain, soit. Je vais aujourd'hui même faire préparer les toiles.
—C'est inutile: elles sont toutes prêtes.
—Alors, je vais disposer l'atelier pour les recevoir.
—Ce n'est pas la peine, l'atelier est tout prêt.
—Je recommence à ne pas comprendre.
—Venez avec moi.

Et le baron conduisit l'artiste dans des écuries *à la Chantilly*, où de magnifique chevaux anglais trônaient dans des stalles de palissandre incrusté de citronnier.

—Voici vos modèles, et voilà votre atelier. Je paie chaque portrait la moitié de la valeur de l'original, et le prix total des originaux va bien à cent mille francs. Cela vous convient-il?
—Admirablement. On dit que cinquante mille francs ne se trouvent pas sous le pied d'un cheval; mais quand on les rencontre dans une écurie, il faut se dépêcher de les ramasser. Monsieur le baron, vous payez comme un prince.... qui paie. Je sais des portraits de grands hommes du musée de Versailles qui ont été livrés à cent écus. Il est vrai que c'était encore plus que ne valaient les originaux: on a fait Bayard sur un garde Municipal et Duguesclin sur un sergent-de-ville.
—Que voulez-vous, mon cher, quand les rois paient comme des hommes d'affaires il faut bien que les hommes d'affaires paient comme des rois.

Et l'affaire se conclut en buvant le coup de l'étrier.
National.

POUR L'ABEILLE.

Par un de ces événements déplorables et inattendus, il a plu à l'Eternel de retirer de ce monde LOUIS ANTOINE LAROQUE TURGEAU, celui qui devait être le premier soutien, l'appui d'un père tendre et infortuné, et il n'a fallu qu'un instant pour arracher à la fleur de la vie, un frère, un fils bien aimé, du sein d'une famille qui l'aimait et, qui maintenant, est plongée dans la désolation! Frère, toi maintenant auprès de notre mère chérie partie avant toi... et vous veillerez maintenant tous deux sur nous! Après un tel malheur une consolation nous reste, le nombreux cortège d'amis qui t'a accompagne au champ du repos, prouve combien tu es regretté!
UN FRERE.

C'est aujourd'hui que doit se faire, au local de la loge la Fraternité, située au faubourg Tremé la vente des meubles et ornements de la dite loge. Cette vente se fera par S. Guinault, encanteur, à 4 heures et demie précises de l'après midi. 23 av—1

DERNIERES DATES

New York	avril 12	Liverpool	mars 19
Boston	avril 12	Londres	mars 19
Philadelphie	avril 14	Havre	mars 17
Washington	avril 15	Paris	mars 17
Baltimore	avril 14	Bordeaux	mars 9
Charleston	avril 17	Madrid	mars 9
Vera-Cruz	avril 16	Cadix	mars 2
Tampico	mars 31	Havane	avril 7
Mexico	mars 20	Houston	avril 17

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS

EXPEDIES.

Navire McLellan, Ryan, Cadix, Capdevielle & Cucullu
Francis Ann, Parsons, Havre, J A Merritt
Commerce, Jones, Liverpool, W H Haynes
Viaula, Sullivan, Rio Janeiro, F de Lizardi & co
Coronet, Bute, Liverpool, W More
United States, Decan, Liverpool, Moss & H[...]
Wallace, Main, Liverpool, S & J P Whitney
Barque Lucy Penniman, Keller, Gibraltar, Alexander & Douglass
Brick Cumberland, Shaw, Kingston, Jam. T H Kidder
Osage, [...]eighton, New York, E A Bridge
Goel. Alexander Washington, Love, St Yago de Cuba, G P Post & co
Paquet, Phinney, Mobile, J Wheeler
Yankee, Fales, Mobile, D Lehman

ARRIVES.

Bateau de remorque Chancellor, Levy, des Passes
Bateau de remorque Pilot, Davis, des Passes
Navire Margaret Forbes, Prescott, de Boston
Barque Althorpe, Blake, de Rio Janeiro
Brick Frederice, Terraget, de Porto Rico
Brick Standard, Smith, de Kingston, Jam.
Goel. Fortune, Pino, de Campeche.
Goel. Patriota, Perez, de Sisal
Steamer Water Witch, Wright, des Natchitoches
" Princess, Sandford, de Woniana Landing
" Clipper, Laurent, du Bayou Sarah
" Livingston, Clarke, du Fort Hudson
" Robt. Fulton, Kenney, du Bayou Sarah
" Joan of Arc, Wright, de Yazoo City
" Baltic, Andrews, de Cincinnati
" Elles Kirkman, Wilson de Nashville
" Gen. Harrison Choate, de Liverpool
" Columbus, Rhodes, de Ouachita
" Caddo, Dunn, de la Rivière Rouge
" St. Louis, Convers, de Cincinnati

MEMORANDA.

En charge à New York pour ce port, 12 avril, nav. Saratoga, Russell, partant le jour suivant, nav. Mississippi, Hillard, partant le 19.

En charge à Philadelphie pour ce port 11 avril barque R. Mezick, Garvin, brick Lucy Ann, Snow, brick Davis, Duffel, Filton, brick Georges, Watts.

Mele en mer, le 26 mars à la hauteur du Cape Carnaval, navire Palestine, allant d'ici à Liverpool.

MAGASIN DE MODES ET NOUVEAUTES, Rue Royale, entre St. Louis et Conti, No. 124. MLLE. F. BEAUVALET, a l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nlle Orléans qu'elle vient de recevoir par le Caledonia B.ender, un grand assortiment de modes et nouveautes Parisiennes, tels que: chales nouveaux à la Taglioni, Egyptiens, Jardinières, chapeaux en gaze, gipure, capottes batiste pour dames, fleurs et coiffures, ombrelles ecossaises, cloaces, cobdeières, et une foule de brodes, jupons de crinoline, rubans ecossais, &c. &c. Elle fera l'ouverture le lundi 26 courant. 23 av 3.

BUREAU D'ASSURANCES MARITIMES ET CONTRE LES INCENDIES DE L'ETAT DE LA LOUISIANE. Nouvelle Orléans, 23 avril 1841. L'ELECTION annuelle de sept directeurs pour servir l'année courante, aura lieu à ce bureau le 3 mai prochain, entre 10 heures du matin et 2 heures p. m. 23 av—11 JOS. K. WEST, Président.

En débarquement du [...] toutes fraiches, telles que [...] radis roses [...] coree frisee, choufleurs, pois, haricots et fèves des meilleures qualités, epinards, de Nouvelle Zelande en plantes et graines, etc. Dahlias doubles superbes, à prix bien moderes, tres beaux outils aux cateurs pour jardiniers et pour dames [...] art de composer et décorer les jardins, avec beaucoup de planches. F. A. NAUTS, fleuriste et grainetier, 23 av—1 50, Chartres.

LE soussigné offre à vendre en debarquement du Cardinal de Cheverus de Bordeaux, 100 barriques vins rouge Montferrand. BENJ LACOSTE, 23 av 103, Royale, entre Conti et St. Louis.

JAMBONS—60 barils jambons de famille enveloppés en periere, et 30 do do sans enveloppes à vendre par 23 av LAUVE BROTHERS 76 V. Levee.

PORC—350 barils porc à vert, à vendre par 23 avril JOSEPH LANDIS & Co.

GRAISSE en feuilles—1500 barillets à vendre par 23 avril JOSEPH LANDIS & Co.

WHISKEY—300 barils à vendre par 23 avril JOSEPH LANDIS & Co.

BŒUF sec—40 barils de Cincinnati à vendre par 23 avril JOSEPH LANDIS & Co.

CAFE—90 sacs café Havane vert prime, à vendre par 23 avril JOSEPH LANDIS & Co.

LARD—200 boucauts plats cotes et épaules de Cincinnati à vendre par 23 avril JOSEPH LANDIS & Co.

TISSUS du pays—60 balles toile à draps écrue, en debarquement du Nashville et de l'Arkansas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 23 avril 0, rue des Magasins

CAFE Rio—160 sacs en débarquement du Ste Mary, à vendre par WOOD & SIMMONS, 23 avril 0, rue des Magasins

TOILE à voile d'Angleterre—100 p è es Nos 1, 2, 3 & 4, à vendre par G. BEDFORD & BECK, 23 avril 24, rue de la Douane.

HUILE de sperme pressée—5000 gallons à vendre par G. BEDFORD & BECK, 23 avril 24, rue de la Douane

COUTILS de couleur Français—11 balles de coutils de couleur assortis, en debarquement du navire Caledonia Brander et à vendre par J. ALBERT, 23 av 26, rue St. Louis

TABAC à chiquer de Richmond 1ère qualité, en caisses et demi caisses à vendre par 23 av J. ALBERT, 26, rue St. Louis.

PAPIER A ENVELOPPES—30 rames, à vendre par FROST & Co, 23 avril 8, rue de la Douane.

PAPIER A ENVELOPPES—500 rames, à vendre par FROST & Co, 23 avril 3, rue de la Douane.

CHAPEAUX de Laine blancs et noirs—20 caisses, à vendre par FROST & Co, 23 av 8, rue de la Douane

JAMBONS plats cotes et epaules—150 boucauts à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 23 av No. 36, rue Poydras.

PORC—200 barils rump et choix porc, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 23 av No. 36, rue Poydras.

GRAISSE—400 barillets de graisse de qualité supérieure, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 23 av No. 36, rue Poydras.

WHISKEY ordinaire—150 barils de whiskey ordinaire, en débarquement et à vendre par 23 av ADAMS, HARTWELL & Co, No. 36, rue Poydras.

WHISKEY rectifié—250 barils, à vendre par ADAMS, HARTWELL & Co, 23 av No. 36, rue Poydras.

TOILE à voile de Russie et de coton—200 balles toile impériale et toile de coton numéros assortis en débarquement; et en magasin d'importation antérieure un grand assortiment des memes articles à vendre par 23 av J. ALBERT, 26 St. Louis.

PAPIERS—Ayant été nommés agents de la manufacture de papier de Boston de MM. Bird et Son, nous sommes prêts à passer des contrats pour la livraison dans un court delai, et à des conditions avantageuses, de toute qualité de papier. 100 Colis de papier pour envelopper le sucre raffiné et la quincaillerie à vendre par THAYER & CUSHING, 23 av 30, rue Gravier.

MARCHANDISES SECHES et autres—100 balles et caisses tissus du pays, toile à draps blanchie, et mouchoirs de soie; 200 caisses chocolat extra No. 1; 30 sacs café Java vieux gouvernement; 2 bls. noix muscades; 100 caisses cidre de Champagne à vendre à des conditions libérales par THAYER & CUSHING, 23 av 30, rue Gravier.

PROVISIONS pour navires, cordages et clous—100 barils goudron; 100 barils de paix; 100 barils résine; 30 barils essence de therebentine et vernis, 150 rouleaux cordage de manille assortis, 500 barillets clous assortis, à vendre aux conditions les plus libérales, par THAYER CUSHING, 23 av 30, rue Gravier.

HUILE, Chandelles, Savon et Clous—400 gallons huile de sperm d'hiver blanchie et non-blanchie; 1000 gallons huile d'éléphant du mer blanche; 400 caisses chandelles de blanc de baleine de Boston, New-Bedford et Nantucket; 200 caisses chandelles au moule; 500 caisses savon de Boston; 500 barillets clous de Boston à vendre à des conditions libérales par THAYER & CUSHING.

Les consignataires de marchandises par les navires Euphrates, venant de Marseille, et Eleanor, venant de Bordeaux sont respectueusement invités à prendre leurs permis en douane et à venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. BOUTIN, GALLY & Co.

ARDOISES—Récemment reçu et à vendre des ardoises de toutes descriptions pour les [...]ures, par LYALL & DAVIDSON, 23 avril 150 rue des Remparts.

ATTENDU—Un assortiment considérable de cuivre pour les toits journellement attendu de New-York, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 22 avril 150 rue des Remparts.

PLAQUES GALVANIQUES—Récemment reçu un assortiment des manufactures de Paris. Ces plaques sont d'un usage qui a généralement été adopté à Paris, dans ces cinq dernières années, pour les toits plats, et elles ont obtenu les plus grand succès, à vendre par LYALL & DAVIDSON, 22 avril 150 rue des Remparts.

ON demande à acheter une goulette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, du port d'environ 900 barils. S'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS, 23 avril 15, rue du Canal.

SEL—550 sacs sel fin et gros de Liverpool, en debarquement du trois-mats Echo, à vendre par GINN & DUNN, 23 av 54, Nelle. Levée.

VENTES DE SHERIF.

Hy. Legendre vs. P. Roumillac, Thomas Bisler et C. Didion.

COUR DE PAROISSE.—No. 13862.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, mercredi le 5 mai prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus:

Sept lots de terre situés au nouveau faubourg Marigny, désignés par les lettres B. et C. et par les Nos. 8, 12, 23, 26 et 27 de l'îlet No. 45, compris entre les rues Urquhart, Annette, Girod et St. Bernard et mesurant plus ou moins, savoir: Les lots désignés par les lettres B. et C. chacun 36 pieds face à la rue Annette sur 120 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur conformément à un plan annexé à un acte passé le 14 septembre 1837 pardevant T. Seghers, notaire public. Le lot No. 8, 30 pieds face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur borné d'un côté par le lot No. 7 et 2, et de l'autre côté par le lot No. 25, et dans le fond par le lot No. 24; le lot No. 12, 31 pieds 11 pouces 5 lignes face à la rue Urquhart sur 127 pieds dix pouces 5 lignes de profondeur, borné d'un côté par lot No. 11, de l'autre côté par le lot No. 13 et dans le fond par le lot No. 26; Le lot No. 23, 30 pieds face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, borné d'un côté par le lot No. 22 et de l'autre par le lot No. 25 et dans le fond par le lot No. 26; le lot No. 26, 64 pieds face à la rue Annette sur 191 pieds 9 pouces 7 lignes de profondeur borné d'un côté par les lots Nos. 12, 13 et 14 de l'autre côté par les lots Nos. 16, 21, 22 et 23 et dans le fond par une partie des lots Nos. 11 et 25; le lot No. 27 formant l'encoignure des rues Annette et Urquhart, 64 pieds face à la rue Annette, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et face à la rue Urquhart, borné du côté de la rue Annette par le No. 15 et du côté de la rue Urquhart par le lot No. 13, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Conditions:—Comptant.

V. ALLAIN.
23 av Shériff de la paroisse d'Orléans.

Levi Hubbell vs. Williams & Kellar No. 8990.
Joseph Gintz vs Williams, Kellar & Richards No. 9163.

COUR DE PAROISSE—En vertu de deux writ de fieri facias à moi adressés par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre Chartres et Royale dans cette ville, jeudi le 6 mai prochain à midi.

Tous les titres, droits et intérêts des defendeurs dans un jugement rendu contre Thos. Powell dans la cour du premier district ju[...]ia re en faveur des defendeurs et enregistré sous le numero 13231 de la dite cour. Saisis dans l'affaire ci dessus et vendus pour compte et risques de Edward Gottheil le dernier acheteur qui ne s'est pas conformé aux conditions de la vente.

Conditions.—Comptant.

V. ALLAIN.
23 av Sherif de la paroisse d'Orléans.

La Banque du Commerce de la Nouvelle Orleans vs. James fermohan.

COUR DE PAROISSE—No. 12679—En vertu d'un alias writ de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi, le 24 mai prochain, à midi, la propriété ci-après décrite, saisie dans l'affaire ci-dessus.

La moitié indivise de deux certains lots de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés sur cette partie de la batture du faubourg Ste. Marie et Delord, au dessus de cette ville, appelée le Triangle, et ces lots sont désignés par les nos 1 et 19, sur un plan de C. F. Zimpel, député arpenteur de l'Etat, en date du 6 novembre 1834, déposé en l'étude de H. B. Cenas, notaire public.

Le lot no. 1, étant d'une forme irrégulière et mesurant 39 pieds 6 pouces 3 lignes face à la Batture, 10 pieds sur la ligne qui le divise d'un petit morceau de terre vacant, 36 pieds 6 pouces face à la rue de la Nouvelle Levée, et 59 pieds 9 pouces sur un ligne irrégulière ou angulaire qui le divise du lot no. 2; et le dit lot no. 19, mesurant, 24 pieds 10 pouces 2 lignes face à la rue de la Nouvelle Levée, 19 pieds 3 pouces et 1 ligne de largeur dans le fond sur 91 pieds 2 pouces de profondeur d'un côté à la rue Lovers et 63 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté opposé, la ligne de division du lot no. 20, le tout mesure anglaise.

Conditions: comptant. V. ALLAIN,
23 av Shériff de la paroisse d'Orléans

VENTE PAR LE SHERIF

WILLIAM Conway vs William Briand, dans l'affaire de Wm Conway, vs Jose h. ames.

Cour de District, No 17,717—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du District du premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, Jeudi 27 mai à midi.

Un lot de terre situé dans la 2 le municipalité, rue des Magasins, entre les rues Poydras et Natchez, mesurant 41 pieds de face à la rue des Magasins sur 100 pieds de profondeur, mesure française, ensemble avec les bâtisses qui se trouvent dessus.

Quatre lots de terre, situés sur la batture du faubourg Ste Marie, désignés par les Nos 11, 12, 13 et 14 sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, daté le 6 novembre 1834 et déposé dans l'étude de H. B. Cenas, notaire public [...] formant l'encoignure des rues [...] 5 pouces de face à la rue Lovers [...] 31 pieds de face à la batture, et 35 pieds [...] fondeur sur la ligne du lot No 13.

Le dit lot No. 12 mesure 23 pieds 1 pouce [...] ture et 22 pieds 9 pouces 6 lignes de face [...] sur une profondeur de 35 pieds 11 pouces [...] divise du No 14, et de 35 pieds 3 pouces [...]

Le dit lot No. 12 mesure 24 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la batture, 23 pieds 11 pouces de face à la rue Lovers, sur 35 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No. 14, et 33 pieds 9 pouces sur la ligne de la rue [...]

Le dit lot No. 14 mesure 23 pieds 11 pouces face à la batture, 23 pieds 3 pouces de face à la rue Lovers, sur 33 pieds 9 pouces sur la ligne du lot No. 13, et 33 [...] ligne de la rue [...]

Conditions: comptant.

J. L. THIELEN,
23 avril Sherif de la Cour de District du 1er District.

Peter Conrey Jr. syndic &c. vs Lewis Levy.

COUR DE DISTRICT—No 19111—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du District du premier district judiciaire de la Louisiane, il sera offert en vente publique à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, mercredi 26 mai 1841, à midi:

Vingt-trois lots de Terre, désignés par les Nos. vingt-un, vingt-deux, vingt-trois, vingt-huit, trente, trente-un, trente-deux, trente-huit, trente-neuf, quarante, et quarante-deux, situés dans cette partie du faubourg Washington à un mille ou environ au dessous de cette ville, et connus sous la dénomination du district de Lessepes. Les dits lots mesurent, au pied américain, savoir:

L'ilet No. Vingt: Un mesure 277 pieds 5 pouces sur chacune des rues St. Jean Baptiste et St. Avide, et 341 pieds sur chacune des rues France et Lessepe. [...]

L'ilet No. Vingt Trois mesure 277 pieds 9 pouces aux rues St. Avide et Prospect, et 341 pieds aux rues France et Lessepe.

L'ilet No. Vingt Quatre mesure 277 pieds 5 pouces aux rues St. Avide et Prosper, et 341 pieds aux rues France et Lessepe.

L'ilet No. vingt huit mesure 277 pieds 5 pouces aux rues France et Lessepe.

L'ilet No. trente mesure 277 pieds 9 pouces aux rues Josephine et Celestial, et 341 pieds aux rues Lessepe et Pologne.

L'ilet No. trente deux mesure 277 pieds 3 pouces aux rues Cel. stine et du Grand, et 341 pieds aux rues Lessepe et [...]

L'ilet No. trente-un mesure 277 pieds 5 pouces aux rues Force et Liberalité, et 341 pieds aux rues Pologne et Lessepe.

L'ilet No. trente six mesure 277 pieds aux rues Liberalité et Force, et 341 pieds aux rues France et [...]

L'ilet No. trente-sept mesure 277 pieds 9 pouces aux rues Force et Vertu et 341 pieds aux rues France et Lessepe.

L'ilet No. trente neuf mesure 277 pieds 8 pouces aux rues Force et Vertu, et 341 pieds aux rues Lessepe et [...]

L'ilet No. trente-neuf mesure 277 pieds aux rues Vertu, 3.7 pieds de frontage à la rue Lessepe, 297 pieds ou environ à la rue Pologne, à 277 pieds ou environ du côté opposé à la rue Vertu, le dit ilet est borné par d'autres propriétés appartenant à divers individus.

Et l'ilet No. quarante mesure 277 pieds 8 pouces à la rue Vertu, 307 pieds 1 pouces à la rue France, 297 pieds 4 pouces à la rue Lessepe, et 277 pieds ou environ du côté opposé au plus ou moins de face à la rue Lessepe, 297 pieds, plus ou moins du côté opposé, borné par d'autres propriétés et appartenant à divers individus, lequel, d'après un plan dressé par Joseph Pilié, le 24 février 1832, et déposé dans l'étude de Charles Janin, alors notaire public en cette ville, suivant acte passé pardevant le dit notaire, et daté le 5 mars, de la même année, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

J. L. THIELEN,
23 av—4 en 30j shérif de la Cour de District du 1er. Dist.

BAINS CONTI,
ENTRE LES RUES BOURBON ET DAUPHINE.

LE public est prevenu que ces bains sont ouverts depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir, et que rien n'a été negligé pour rendre cet établissement digne du patronage dont le public a bien voulu l'honorer jusqu'à ce jour.

Les dames devant fréquenter cet établissement, les messieurs sont prevenus de s'abstenir de fumer dans l'interieur. L'entrée des dames est par le jardin au No. 119.

Prix—Bain avec deux serviettes, 37 1/2 c.
Chaque serviette extra, 5
Un peignoir, 10
Un fond de bain, 10

Deux personnes occupant une seule baignoire payeront un bain 1/2 seulement. 22 avril—1m

LA société qui existait en cette ville, sous la raison de F. Jartoux & Co. est dissoute d'un commun accord depuis le 28 mars 1841. Mr. François Jartoux reste seul chargé de la liquidation et il continuera le même genre d'affaires en son nom seul.

Les personnes aux quelles la dite société pourrait devoir sont priées de se presenter pour être soldées, et les debiteurs sont invités à regler leurs comptes au plus tôt.

Nouvelle Orleans, 19 avril 1841.

22 av MARIUS JARTOUX, encoig. Galliatin et Hôpital

MR. F. Jartoux offre à vendre:

Cent barils porc pour plantation; 200 caisses vin St. Julien Médoc 1836; 15 sacs pois chiche, 15 sacs lantilles; 20 balles noisettes de Cécile; 14 balles noix de Grenoble 150 caisses morue; 20 barils soufre en fleurs; 25 fromages de Gruyère; 100 caiss. savon diverses qual; 300 sacs sou frais. En débarquement du navire Euphrate, 4 caisses et une jarre saucissons nouveaux; 5 do. figues de Marseille. 22 av—4

LE SOUSSIGNE offre à vendre à des prix moderés les marchandises suivantes, savoir:

100 milliers cigares de la Havane, différentes marques.
150 tierçons eau-de-vie de pêches.
80 do. de Monnongahela Whiskey.
25 do vin de Teneriffe.
200 caisses vin de sherry [qualité supérieure]
110 caisses vin de Porto do.
50 paniers Champagne.
200 caisses vin de Bordeaux.
120 caisses de savon de Boston.
20 caisses de vin du Rhin.

22 av.—1 ms. HENRY TETE, 13, rue Conti.

TRAITES SUR LA HAVANE,—vendre par 21 av J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

INDIGO DE CARACCAS.—30 surons à vendre par 22 av R. ORONING & Co.

MAIS—2000 boisseaux à bord du chaland à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 av 111, rue Tchoupitoulas.

TOILE et corde d'emballage—700 pièces toile et 700 rouleaux de cordes à vendre par 22 av LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

GRAISSE—2500 barillets graisse à vendre par LAYET & AMELUNG, 22 av 111, rue Tchoupitoulas.

FICELLES et fil à emballer—60 balles ficelle et 10 balles fil du Kentucky, à vendre par 22 av LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

BŒUF—200 barils prime et en masse, à vendre par 22 av LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

LARD—40 boucauts plats cotes, 15 boucauts épaules et 20 boucauts jambons à vendre par 22 av LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

FARINE et whiskey—100 barils farine et 10 barils whiskey commun à vendre par 21 av LAYET & AMELUNG, 111, rue Tchoupitoulas.

CIGARRES DE LA HAVANE—Regalias, Trabucos, Impériales et Canones de qualité supérieure, en débarquement du steamer Natchez, à vendre par 22 av J. H. ASHBRIDGE, 97, rue du Camp.

CIGARES de la Havane—600 milliers regalias, et canones, marques de Hugues Fanny Elssler, &c. récemment reçus et à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 22 avril 28, Vieille Levée

CAFE et sucre—1200 sacs café Havane prime vert, et 100 caisses sucre Havane blanc à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 22 avril 28, Vieille Levée

DOUBLONS espagnols—100 à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 22 avril 28, Vieille Levée

TOILE de Russie—5 balles à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co. 22 avril 28, Vieille Levée

VIN DE MADERE de Sicile.—5 caisses en magasin et à vendre par A. S. BARKER, 22 av 69 1/2, rue de la Commune.

SACS DE PITRE—50 balles à vendre par A. S. BARKER, 22 avril 69 1/2 rue de la Commune.

PROBATE REGISTER.

SUCCESSION DE RIPLEY—Vente par le Régister des Testaments—Jeudi le vingt-septième jour de mai 1841, à une heure p. m. à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre Chartres et Royale, en vertu d'un ordre de vente rendu par la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, le sept avril 1841, il sera offert en vente publique à l'encan pour compte de la succession de feu E. W. Ripley décédé, les propriétés foncières designées, comme suit:

1o. Deux certains lots de terre situés au faubourg Lacourse dans l'ilet borné par les rues des Orangers, Religieuses, Lacourse et St. Jean Baptiste, designés par les numéros un et deux sur un plan fait par Louis Bringier, arpenteur général le 21 février 1833, et annexé à un acte de vente dans l'office de William Christy, l'un des notaires de cette ville, passé le 29 mars 1833, par J. Nicholson, marshal des Etats Unis, à Charles Lee; lesquels lots de terre mesurent chacun, trente pieds de face à la rue des Orangers, sur cent cinq pieds neuf pouces et cinq lignes de profondeur.

2o. Six autres lots de terre situés dans le même faubourg et dans le même ilet, faisant face sur la rue des Religieuses designés suivant le même plan, par les numéros, cinq, six, sept, huit, neuf et dix, et mesurant chacun vingt cinq pieds de face sur la rue des Religieuses, sur cent vingt sept pieds six pouces et cinq lignes de profondeur.

Conditions de la vente—Un quart du prix d'achat payable comptant, un quart dans six mois, à commencer du jour de la vente, un quart dans douze mois et l'autre quart dans dix huit mois. Les dits billets seront garantis par securités personnelles en endossements à satisfaction en billets payables à la banque de l'Union de la Louisiane, et hypothèque sur les propriétés vendues, jusqu'à paiement final du prix d'achat avec intérêt qui sera au taux de dix pour cent par an après l'échéance.

W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testamens.

N. B. Les actes de vente aux frais des acquereurs devant O. de Armas, not. pub. 23 av

COUR DES PREUVES—Attendu que Claude Dejan a presenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James O'Rourke, décédé intestat—Avis est par le present donné à ceux que cela peut concerner, d'avoir à deduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour,
23 avril W. F. C. DUPLESSIS, Régister des Testamens

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—succession de Saindos, f. c. l.—Avis est par le présent donné aux creanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à deduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte presenté par François Jh. Enoul Dugue Livaudais de la paroisse Jefferson, exécuteur testamentaire de la succession de Victoire Saindos f. c. l. decédé, ne serait point approuvé et homologué, les fonds entre ses mains repartis conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour,
23 av W. F. C. DUPLESSIS, Rég. des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que J. A. Bartlett, a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu James O'Rourke, décédé intestat—Avis est par le present donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à deduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite petition.

Par ordre de la Cour
21 av W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testamens.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Conseil de la Municipalité No. 1.
Séance du 11 avril 1841.

RESOLU, que le Maire soit et demeure autorisé à donner avis public, dans le *Courrier* et dans *l'Abeille*, que des propositions seront reçues par lui jusqu'au 17 de mai prochain, pour le pavage de la rue Bourbon, depuis la rue du Canal jusqu'à la rue Saint Philippe, au moyen de pierres rondes. Les meilleurs matériaux seront employés à cet ouvrage, lequel devra être confectionné d'après les procédés les plus approuvés et devra comprendre les pierres (curb et gutter stones) partout où leur placement sera nécessaire.

Résolu, Que le paiement du dit pavage sera fait en billets de cette municipalité payables à 1, 2 et 3 ans sur l'évaluation du pavage de trois pieds, le montant du prix à payer par chaque livraison ne sera effectué comme ci-dessus, que sur acceptation et approbation de l'ouvrage par le voyer.

Résolu, Que l'enlèvement de l'asphalte de la rue Bourbon sera opéré par le contracteur sur place, et que la municipalité se reserve de faire enlever les matériaux et d'en disposer.

Résolu, Que tous les matériaux nécessaires au pavage susdit seront fournis par le contracteur.

Résolu, Que dans les propositions à faire, désigner l'époque à laquelle l'ouvrage sera achevé.

Résolu, que le dit contracteur s'obligera à entretenir en bon état de réparation le dit pavage pendant deux années et qu'il fournira bonne et valable caution approuvée par le Maire, au montant de dix mille piastres pour répondre à la fidèle exécution de son contrat.

[Signé] PAUL BERTUS, Recorder.
[Signé] WM. FRERET, Maire.

Pour copie conforme,
S. W. WATERS, Secrétaire.

Conformément à la résolution ci-dessus, avis est donné que jusqu'au lundi 17 mai prochain, je recevrai des propositions cachetées pour l'exécution du travail mentionné dans la dite résolution aux conditions qui y sont stipulées.

Nouvelle-Orléans, le 17 avril 1841.
21 av—23 WM. FRERET, Maire

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
CONFORMEMENT à une résolution du Conseil de la Municipalité No. 1, en date du 14 avril courant, avis est donné que [...] seront reçues jusqu'au [...] District [...] la dite rue actuellement [...]
21 avril—23. WM. FRERET, Maire

LE soussigné prévient le public qu'en vertu d'un acte passé à Bordeaux, il est le seul gérant [...] de la maison Dumont, Gaignau & co. de Bordeaux, que [...] cette maison doivent être [...] reconnaitre en aucune façon les dettes acquittées en dehors [...] par d'autre que par lui.
CHARLES DUBROQUAT,
22 av—2 15, Conti.

A VENDRE par le soussigné, pour clôre des consignations:
100 barriques vin rouge Montferrand, St. Estèphe et Pauillac,
45 bar la vins gris blanc,
34 demi barriques vin rouge,
15 [...] eau de vie Cognac.
100 caisses vin St. Julien Latte Graud Larose, Haut Brion
4 caisses vin à l'ancre
[...]

ABSINTHE—100 caisses véritable absynthe de Couvet, en débarquement du navire Caledonia [...] à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 21 av 30, Commune.

PLOMB—200 saumons plomb en débarquement du bateau [...] Platte, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 21 av 30, Commune.

BILLETS de [...] de Cincinnati, Illinois et Louisville, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 30, rue de la Commune.

CAFE—56 sacs café en vert de la Havane, en débarquement du steamer Natchez, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co., 21 av 30, rue de la Commune.

LES soussignés offrent à vendre, en débarquement du navire Arkansas:
70 sacs café Rio;
2 surons indigo;
30 rames papier paille à enveloppe;
4 [...] 5 barils gas de vie de [...]
5 barils rum;
10 [...]
MERLE, BEYLLE & Co.
21 av 30, rue de la Commune.

CAFE de la Havane vert prime à vendre par 21 av BLASCO & SIMIDEL, 28 Douane.

SUCRE de la Havane à vendre par 21 av BLASCO & SIMIDEL, 28 Douane.

LARD—30 boucauts jambons, 30 do cotés, 15 do épaules en débarquement et à vendre par 21 av LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

PORC—500 barils mess M. O. et tetes à Vendre, en à vendre par LAYET & AMELUNG, 111 Tchoupitoulas.

SAUMONS de plomb—3000 à vendre par 21 av CHS. DOANE 69 Poydras.

LARD—110 boucauts plats cotés, jambons et épaules en débarquement du gen. Pratte à vendre par 21 av CHS. DOANE 69 Poydras.

TRAITES sur New York $10,000 à 60 jours de vue à vendre par 21 av CHS. DOANE 69 Poydras.

GRANDE DIMINUTION DE PRIX.

LE soussigné a l'honneur d'informer les dames qu'il a réduit le prix de ses percales françaises à petits dessins fond blanc de quatre escalins à trois. Et ce qu'il lui reste de son assortiment de mousseline de laine cachemire d'une piastre et demi à six escalins l'aune.

Il a de plus en magasin un assortiment complet de marchandises d'ete qu'il detaille à bon marché.

J. E. LOBRE,
19 avril Encoignure des rues de Chartres et Conti

RUM de la Nouvelle Orleans—A vendre par L. MILLAUDON, 12 avril—6 140, rue Bourbon.

MERINOS et coutil à pantalon.—Un fort assortiment de merinos français à habit et de coutil unis et de fantaisie, à vendre en gros et en detail, et à bon marché par le soussigné. J. E. LOBRE, 19 avril Encoignure Chartres et Conti

DENIMS de York—50 caisses denims bleus, récemment reçues et à vendre par L. A. LEVY Jnr. 19 avril 30, rue de la Douane

TOILE à chemises, blanche—12 caisses toile fine de 4/4, en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jnr. 19 avril 30, rue de la Douane

PAILLASSONS—100 pièces paillassons de 4/4, unis et à carreaux rouges, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par L. A. LEVY Jnr. 9 avril 30, rue de la Douane

EVENTAILS en palmier—6 caisses en magasin et à vendre par L. A. LEVY Jnr. 19 avril 30, rue de la Douane.

M. R. BEAU, Docteur en medecine de la faculté de Paris, licencié par la Faculté Médicale de la Louisiane, a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il a élu son domicile au no. 188, rue Toulouse où on pourra le consulter, à toute heure. 19 avril—1 m.

SAUCISSONS de Lyon, jambons de Westphalie et de Cincinnati, fromages de Gruyère, langues fumées à vendre par VALETON & Co. 20 avril Encoignure Royale et Douane

VERMICELLE en petits paniers de 10 à 12 lv. macaroni d'Italie en caisses et demi-caisses à vendre par VALETON & Co. 20 avril encoignure Royale et Douane

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE LA NOUVELLE ORLEANS.
17 avril 1841.

UNE assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu au bureau, lundi 26 courant, depuis 10 heures A. M. jusqu'à 2 heures P. M. à l'effet d'élire huit directeurs pour l'année prochaine.
19 av—7 JULES ET. MARTIN, Secrétaire.

LES personnes ayant des réclamations contre la Société d'Agriculture de la Louisiane sont priées de remettre leurs comptes au soussigné avant le 1er. mai prochain pour être alors soumis à la direction et réglés.
E. ROUSSEAU, Secrétaire.
19 av—12 28, Vieille Levée.

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL.
PENSION DEMI-PENSION ET EXTERNAT.
Encoignure des rues de Chartres et Toulouse.
Nlle-Orléans.

LE Directeur de cet établissement, aujourd'hui sa parfaite activite, a l'honneur de prévenir les familles que le premier examen trimestriel, aura lieu le 1er. Mai prochain, à 10 heures A. M. Les parens des élèves et les personnes qui veulent bien s'intéresser à la prospérité de cette institution, sont respectueusement invitées à y assister.

Des professeurs capables et expérimentés, pour l'enseignement des langues anglaise, française, et espagnole; des différentes branches des mathématiques et des arts d'agrément &c. &c. sont attachés à cette maison d'éducation de plein exercice.

Les cours pratiques des langues anglaise et française, de tenue des livres &c. &c., pour les adultes, sont ouverts de sept heures à 10 heures P. M. pour la rétribution de 8 piastres par mois, payables d'avance.

Pour plus de détails, s'adresser à J. F. BUFFET. 19 av—12

MACHINE A VAPEUR.

LES soussignés agens de Goodloe & Coon, de Cincinnati, recevront des ordres pour la confection de machines à vapeur, moulins à sucre, à scie, presses à coton, et tous ouvrages de ce genre.
9 av—1m FRERET BROTHERS.

AUX HABITANTS ET AUX MEDECINS.

LES soussignés appellent l'attention des habitants et des médecins sur leurs approvisionnements de drogues et de médicaments frais qu'ils reçoivent constamment d'Europe et du Nord et qu'ils garantissent être de qualité supérieure. SICKLES & Co.
31 mars—3m Droguistes et pharmaciens, 40 Canal.

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
Samedi, 24 avril 1841.
Pour la 6me. représentation de
MLLE. FANNY ELSSLER.
LE DIEU ET LA BAYADERE,
Grand Opéra en 2 actes, de Scribe et Auber, dans lequel Mlle. Fanny Elssler remplira le rôle de la Bayadère.
LA SMOLENSKA,
Pas de Caractère russe, dansé par *Mlle. Fanny Elssler.*
JE SERAI COMEDIEN,
Comédie en un acte.

Aujourd'hui, vendredi, 23 avril, au Théatre d'Orléans, vente à l'encan de toutes les loges et places, pour la 6me. représentation de Mlle. Fanny Elssler, qui aura lieu demain Samedi, 24 courant.

THEATRE AMERICAIN.
Bénéfice de M. BUCKSTONE.
Mme. Fitzwilliam jouera dans deux pièces.
Vendredi 23 avril.
OUR MARY ANNE,
Somethan Tunk, M. Buckstone.
Ernestime, Mme. De Bar.
SNAPPING TURTLE,
ou
Mr. et Mme. Tinns,
Vaudeville dans lequel tous les roles sont remplis par Mme. FITZWILLIAM et Mr. BUCKSTONE.
Terminé par le monologue écrit par M. Buckstone.
WIDOW WIGGINS,
Dans lequel Mme. Fitzwilliam remplit six rolès.

SALLE D'ORLEANS.
SAMEDI, 24 AVRIL.
BAL MASQUE.

Les bals continueront à avoir lieu les lundis, mercredis et samedis soirs, durant la saison.

Prix d'entrée—Cavaliers.................. $6.
22 avril MITAUD.

CONCERT D'ADIEU.

Au bénéfice du jeune Moreau Gottschalk, âgé de 11 ans, élève de Mr. Letellier, étant sur le point de partir pour Paris pour s'y perfectionner sous les grands maitres.

VENDREDI LE 23 AVRIL,
A la Salle St. Louis.

Le jeune Moreau Gottschalk, aura l'honneur d'offrir au public, aidé par les artistes de cette ville, qui ont eu la bienveillance de lui offrir leur concours,

UN GRAND CONCERT VOCAL ET INSTRUMENTAL.
PROGRAMME.
Première partie.

Ouverture à grand orchestre, de l'opéra le Domino Noir, d'Auber, exécuté par Messers. les artistes du Théatre d'Orléans.

Variations pour le piano, sur la Cavatine d'Anna Bolena, de Donizetti, par L. Farrenc, exécutées par Moreau Gottschalk.

Air à grand orchestre, chanté par Mlle. C. D. élève de Mr. Letellier.

Air varié pour le Hautbois, avec accompagnement de grand orchestre, exécuté par Mr. Fourmestreaux, artiste du Theatre d'Orleans.

Solo pour Cornet à Piston, Souvenir de Robin des Bois, de Weber, avec accompagnement de grand orchestre, arrangé et exécuté par Mr. Lehman, artiste du Théatre d'Orleans.

Concerto pour le violon, de Kreutzer L. F. avec accompagnement de grand orchestre, exécuté par Mr. Miolan, artiste du Théatre d'Orléans.

Le Moine, de Meyerbeer, chanté par Mr. Bernardet, artiste du Théatre d'Orleans, accompagné sur le Piano par Moreau Gottschalk.

Seconde partie

Ouverture à grand orchestre de l'opéra La Muette, d'Auber, executée par Messrs les artistes du Theatre d'Orleans.

Duo brillant sur un thème original, pour piano et violon, par Osborne et De Beriot, exécuté par Mr. Miolan, artiste du Théatre d'Orléans, et Moreau Gottschalk.

L'Ange déchu, mélodie de Vogel, chantée par Mr. Bernardet, artiste du Théatre d'Orléans, et accompagnée sur le piano par Moreau Gottschalk.

La Serenata duo de Rossini, chanté par Mlle. Calvé et Mr. Nourrit, artistes du Theatre d'Orléans, et accompagné sur le piano par Moreau Gottschalk.

Solo pour Trombone, Aria Tu vedrai la Sventurata, de l'opéra Il Pirata, de Bellini, avec accompagnement de grand orchestre, exécuté par Signor Cioffi, artiste du Théatre St. Charles.

Variations brillantes pour piano, sur le chœur favori de Il Crociato, de Meyerbeer, par Henry Hertz, exécuté par Moreau Gottschalk.

Le concert commencera à 7 heures precises.
Le prix d'entrée est de $1 50
On pourra se procurer des billets chez tous les libraires, ou au bureau de la salle du concert 19 avril—5

GRANDS CONCERTS D'ETE,
AU
JARDIN DE CARROLLTON.

Ces concerts seront composés de 40 musiciens sous la direction de MM. COBINI & LEHMANN et auront lieu tous les dimanches, pendant la saison; ils commenceront le 18 courant.

La Compagnie du Rail Road n'a rien négligé pour rendre les soirées agréables dans ce superbe jardin. Les illuminations seront à l'instar de celles du Jardin Turc à Paris. Il y aura également des amusements gymnastiques.

Prix d'entrée, 50 cents.

N. B. Le restaurant sera approvisionné de tout ce que la saison offrira de meilleur et de plus recherché et le café pourvu des meilleurs vins et liqueurs, &c. 9 avril

ON voudrait acheter une propriété ou deux petites, pour du comptant en ville ou dans un des faubourgs immédiats, s'adresser à B. & A. SOULIE, 21 av 55 Bienville, au premier.

NOUVEAUTES LITTERAIRES.

GRAND assortiment de pièces de théâtre, nouvelles, à vendre à la librairie de J. LELIEVRE. 21 av Encoignure Royale et Ste Anne.

DEZAUCHE, Dentiste,
POSE LES DENTS et RATELIERS ARTIFICIELS; traite les affections du système dentaire.
Office rue Toulouse No. 10, près la Levée.
21 av—

AUX capitaines et propriétaires de steamers—Bon bois de pin à bois corde—les soussignés livreront aux steamers du bois de pin de la meilleure qualité à $4 la corde. W. & R. MURPHY. 21 avril No. 1-2 rue du vieux Bassin et 137, rue des Remparts

CAFE DE LA HAVANE—1000 sacs en débarquement du brick Cuba, et à vendre en lots au gré des acheteurs, par ABRAHAM TRIER, 21 av 34 Gravier.

HABILLEMENS pour enfans—M. Vr. Dreux prévient ses connaissances qu'il offrira samedi prochain les articles suivans arrivés par le navire Caledonia, Brander 2 balles coutils dessins nouveaux,
1 do mérinos, draps, &c.

Un bel assortiment d'habillemens a été fait pour hommes et enfans, et divers autres articles pour être vendus en gros et en detail Rue de Chartres No. 99, encoignure Conti 21 avril

LES soussignés offrent à vendre les marchandises suivantes, reçues par le navire Eleanor, venant de Bordeaux:
200 barriques vin Montferrand,
125 do Cote de Bourg
30 do St. Estèphe et St. Julien Medoc vieux,
30 do Bassin
1156 caisses vin rouge de 12 bouteilles
20 demi pipes eau de vie Mogliory Cognac 1838
[...] do do do ... J. J. Dupuy
[...] do do do A. Hussaut
56 barils vinaigre blanc clarifie
50 caisses prunes de choix de conserve et [...]
300 caisses liqueurs assorties
1307 paniers anisette [...]
60 caisses extrait d'Absinthe
21 av BOUTIN, GALLY & Co.

AVIS IMPORTANT.

MME. MARTIN a l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle fera l'ouverture les bains du Lac Ponchartrain jeudi 22 courant, elle n'a rien negligé pour satisfaire les personnes qui donneront la préférence. On y trouvera toujours des rafraichissemens de première qualité. 20 av 4

AVIS—Le docteur Duperrin, ayant fait son voyage en France, visité les établissemens d'orthopédie établis à Paris par MM. Jules Guerin, Duval et Bouvier, où il a trouvé dans l'obligeance de ces messieurs, le moyen de s'instruire des procedés qui sont actuellement en usage, surtout celui de la section sous-cutanée des muscles ou tendons, méthode qui a été si prompte et moins douloureuse des difformités du corps, qu'il offre son assistance pour le traitement de ces affections, tels que pied bots, jambes et cuisses arquées, fausses ankyloses, torticolis, courbure de la colonne vertébrale, &c.

Il donnera des consultations de 2 à 4 heures de l'après-midi, à son domicile, rue Ste. Anne No. 54. 20 av—6

A VENDRE à des prix moderés et conditions avantageuses, plusieurs propriétés situées dans differens faubourgs de cette ville.

S'adresser à A. Dukart, rue Champs Elisées, entre St. Jean-Baptiste et St. Avide. 20 avril—4

DEMANDE—Une jeune femme d'environ 36 ans, française, et qui n'éprouve pas le mal de mer, offre ses services à une famille partant pour France. Elle saura se rendre utile, et pour la douceur du caractère et la moralité, elle peut offrir les meilleures recommandations. S'adresser chez M. Fremaux, No. 168, rue Royale. 20 avril—6

A VENDRE ou à louer. Une jeune négre d'15 ans parfaitement garanti, fidèle et très intelligent dans son service. Il peut convenir à un magasin. S'adresser à M. Fremaux, No. 161 rue Royale. 20 avril—5

MAISONS A LOUER—A louer présentement, deux maisons en briques à trois étages, situées rue Conde entre celle de l'Hopital et Quartier, occupées précédemment par M. L. D. Peire et M. L. Lebeau. Loyer moderé et possession immédiate.
S'adresser à F. DE LIZARDI & Co.
20 avril 5 37, rue Bienville

A LOUER PRESENTEMENT—La maison No. 10 rue des Grands Hommes. S'adresser à R. BRUGIER, 20 avril 9 rue St-Louis.

A LOUER une maison à quatre appartements avec galerie et cabinets devant et derrière, une grande cour, ecurie et remise, rue du Canal, entre Tremé et Marais, s'adresser à B. & A. SOULIE, 21 av rue Bienville, no. 55, au premier.

GUARDIA DI JACKSON,
ATTENZIONE

LA Compagnia si reunira Dominicha prossima, alli 25 del Corriente, alle 11 orre e meza precise di mattina in cassa del tennente Polo, per andare l'ezercio la tenutta è quella d'ista.
Per ordine del Capitano,
Il Sargente Maggiore,
22 avril—3t C. TRISCONI.

ECLAIREURS D'ORLEANS, Attention!!
La Compagnie prendra les armes dimanche prochain 25 du courant, et se réunira au lieu du rassemblement, Place du Cirque à 6 1/2 heure du matin; habit bleu, pantalon blanc.
TIR A LA CIBLE.
Les membres honoraires sont invités à se joindre à la Compagnie.
Par ordre du Capitaine.
20 av—6 P. A. AUBERT, Sergent major.

CIGARRES—120,000 cigares de la Havane des manufactures de Ughes, Alianza, Xeres, en débarquement du Natchez et à vendre par F. N. RICULFI, 20 av 44, Toulouse, près la Banque des Citoyens.

CAFE de la Havane en magasin et à vendre par F. N. RICULFI, 20 av 44, rue Toulouse.

ESPECES—Cinq mille piastres en espèces à vendre par PETERS & MILLARD, 20 avril. 34, Vieille-Levée

JUS de groseilles framboise—25 caisses à vendre par VALETON & Co. 20 avril Encoignure Royale et Douane

LE soussigné annonce au public qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages du Nord, les articles suivants qu'il offre à vendre à bon marché pour du comptant:
Mousseline et jaconat, nouveaux dessins;
Schals brodés et unis en veritable filet 6-4 et 7-4;
Pointes et gants en filet;
Dentelle et entre-deux en fil;
Bas de soie, de coton, de fil d'Ecosse;
Bas coton blanc pour filettes nos. 1 à 6;
Chaussons ecrus anglais, cravattes, merinos pour redingottes;
Gambroon façonné, coutil blanc et gris;
Perkale blanche anglaise et Suisse;
Bazin à meuble et à petites raies;
Mousseline Suisse, unie, à raies et à carreaux;
Toile à drap dite d'Irlande, dite de Paris et Platilles;
Lasting, étamine, et alepine;
Ouvrage œil de perdrix, de Russie;
Véritables Madras puces et en couleur;
Coutil et ginga pour matelas;
Gingham, bonteint, cotonnade, et York denims;
Indienne américaine et anglaise en couleur;
Ditto bleue et blanc, de demi deuil;
Coton blanc et écrus 3-4, 4-4, 6-4 et 8-4;
Soie à coudre, fil Alexandre, cordonnet;
Boutons, agrafes, épingles.
D. B. MACARTY,
16 av—15 no. 238, rue Bourbon.

MARCHANDISES SECHES POUR LE PRINTEMPS.

NOUS avons reçu un assortiment considérable d'indiennes nouvelles, jaconats, guingans, orabihs, bobines, batiste, mousseline blanche et de fantaisie, et quantité d'autres articles, que nous offrons à vendre à des conditions libérales. CLABON & VLES,
22 av 47, rue Chartres.

BOIS à vendre à $3 la corde à 18 milles de la Nouvelle Orléans sur l'habitation de B. Trudeau. 14 avril—6

VENTES A L'ENCAN.

PAR R. B. SYKES
Grande vente de livres

RECEMMENT reçu de New York vingt cinq caisses de beaux livres et de fournitures de bureaux.

Ce soir le 23 avril à 7 heures, au nouveau magasin en face de l'hôtel St. Charles, dans la rue St. Charles, il sera vendu à l'encan, une grande et belle collection de livres, registres, papier à lettres et ordinaire, cartes, plumes, &c. &c. cette collection comprend une grande quantité de livres classiques des differentes branches de la litterature et des sciences; quantité d'entre eux sont de belles éditions, richement reliées, et ils méritent à tous égards l'attention des personnes qui désirent avoir une bibliothèque, et des marchands qui pourraient les revendre avec avantage.

On peut se procurer des catalogues de la vente au lieu où elle doit se faire. 23 av

PAR E. TASTET,
54, rue Toulouse.

IL sera vendu aujourd'hui, le 23 courant, à 10 heures à son magasin d'encan:
10 caisses brodequins de peaux de chevreau,
4 balles tissu de coton écru,
5 caisses chapeaux.
Aussi: Redingottes de derry, vestes de jeans blanche et de toile, chemises de calicot, à carreaux, pantalons pour hommes. 23 avril

PAR E. TASTET,
54, rue Toulouse.

IL sera vendu aujourd'hui le 23 courant à midi, à son magasin d'encan:
100 barils genièvre et eau de vie du pays.
200 caisses raisins,
30 quarts de barriques vin de Malaga. 23 avril

Barouche et Cheval
PAR JOS. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui, à 11 1/2 heures devant la Bourse St. Louis:
Une barouche avec des harnais complets, presque neufs et un cheval alezan.
Conditions comptant. 23 avril

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi 23 courant, à 4 heures et demie, sur la Levée, vis à vis le Mint, en dechargement du navire Euphrates, de Marseilles
200 barriques vin d'Oporto,
100 do vin de Madère,
400 caisses de Muscat. 23 avril

PAR S. GUINAULT.
Vente sans aucune réserve.

IL sera vendu samedi prochain 24 courant, à midi à la Bourse de la Cité, rue St. Louis
Dick, negre âgé d'environ 30 ans, Frank âgé d'environ 23 ans, Sally mulatresse de 34 ans et Aimée de 21 ans, avec son enfant.
Conditions.—Un quart comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque.
Les actes de vente pardevant O. de Armas, notaire public. 23 avril

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Court de Paroisse, pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 26 mars 1841 il sera vendu, jeudi, 6 mai prochain, à 11 heures du matin, dans la rue de l'Esplanade, entre les rues Grands Hommes et Craps.
Un lot de meubles meublant et d'ustensiles de cuisine abandonnés à ses créanciers par V. Allain jr.
Conditions—Comptant. 23 av—3 en 10.

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi le 24 courant, à midi à la Bourse St. Louis.

La maison sise au no. 146 rue Bienville, entre les rues Dauphine et Bourgogne, bâtie sur un et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 59 pieds 6 pouces et 2 lignes. La dite maison est bâtie en briques entre poteaux, elle est d'une étage, et se compose de 4 chambres et 2 cabinets, une galerie sur le derrière et une cuisine. La cour est pavée.

Conditions—Moitie comptant, la balance à 1 an en un billet endossé à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque et intérêt à raison de dix pour cent jusqu'à final paiement, s'il n'est pas payé à son échéance.

L'acte de vente par devant E. Barnett not. pub, aux frais de l'acquereur. La maison est louée à raison de $25 par mois. 23 av

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orleans en date du 26 mars 1841, il sera vendu jeudi 6 mai prochain, à 4 heures de l'après midi dans le faubourg Washington, rue des Bons Enfans entre les rues France et Lessepe.

Un lot de meubles meublant, un cheval, une barouche et une charrette, abandonnés à ses creanciers par A. C. Tremoulet.
Conditions Comptant 23 av—3 en 10.

PAR BARNETT Sr.

MARDI prochain, 27 du courant, il sera vendu à l'encan à la Bourse St. Louis à midi,
La griffonne Harriette âgée d'environ 26 ans parlant français et anglais, cuisinière, blanchisseuse et garantie des vices et maladies prevus par la loi, depuis l'? ans dans le pays.
Conditions comptant
Acte de vente chez M. Barnett, notaire public, aux frais des acquéreurs. 23 av 1

176 LOTS A BATIR
Au faubourg Tremé—Vente sans reserve
PAR M. BARNETT, Snr.

IL sera vendu mercredi le 5 avril 1841, à midi, à la Bourse St. Louis—176 lots de terre dans la partie du faubourg Tremé qui est appelée faubourg Guerin. Ces lots sont tres avantageusement situés; ils sont près, le voisinage immediat des jardins de MM. Joachim Vasca, le M. Fred. Furst et de celui ci-devant appartenant à M. Soulé, et ils ne peuvent qu'augmenter de valeur à cause des améliorations considérables qui se font dans le voisinage.

Ils seront vendus aux conditions suivantes, savoir:—Un quart comptant et la balance à un, deux et trois ans sans intérêt et sans endossement, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Mais dans le cas où un de ces billets ne serait pas payé à son échéance il portera intérêt à partir de cette époque à raison de dix pour cent, jusqu'à final paiement.

Le vendeur se réserve le droit de considerer comme nulle et non avenue, toute vente qui n'aura pas été passée le 20 mai prochain ou avant.

Les actes de vente pardevant A. Mazureau, notaire public. 23 avril

PAR JOHN M. BACH.
En face de l'Hotel St. Charles.

IL sera vendu à la Bourse St. Charles, vendredi, le 23 avril, à midi, les propriétés ci-dessous décrites, situées dans la partie la plus centrale de la Second Municipalité, et n'en est pas dans la ville qui presentent plus d'avantages sous le rapport de la situation.

Trois lots de terre de valeur situés dans la rue Julie, entre les rues du Camp et des Magasins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, mesurant chacun 21 pieds 3 pouces 2/3 de façade sur 127, le 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Quatre lots de terrain faubourg Lacourse. Le lot no. 1 forme l'encoignure des rues Erato et Bacchus, avec une belle maison neuve et cuisine. Cette maison est louée au bas prix de $30 payables mensuellement jusqu'à l'expiration du bail le 1er. janvier 1845. Le dit lot mesure 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Bacchus sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes sur la rue Erato. Les lots 3 et 4 ont les mêmes dimensions que le lot no. 1, et fait face à la rue Bacchus.

Le lot no. 6, a 31 pieds 11 pouces 2 lignes de face à la rue Thalie, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, et le lot no. 7 mesure 32 pieds de face à la rue Thalie sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

Aussi—Un lot de terre mesurant 32 pieds de face à la rue Hercules, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur, entre les rues Clio et Calliope, faubourg Saulet. Ce lot est très près du nouveau bassin.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 12, 18 et [...] avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Les actes de vente pardevant Carlisle Pollock, not. pub. aux frais des acquereurs.

Un lot de terre à l'encoignure des rues Jackson et Vallero, dans la Seconde Municipalité. Le dit lot mesure 20 pieds de face à la rue Vallero sur 80 pieds sur la rue Jackson; et il donne sur le derrière sur un passage qui a cinq pieds de largeur et qui est commun avec les lots contigus. Il y a sur ce lot une maison à deux étages et une cuisine d'un étage, couvertes en ardoises et bâties depuis 1838. La cour est pavée, les citernes sont toutes en bon état.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

Trente actions du fonds capital de la Compagnie d'Assurance des Pompiers, $30 payées.

L'esclave M. Fleur, âgée de [...] ans.

Conditions—Un quart comptant et la balance à 4 et à 12 mois, en billets endossés et endossés à la satisfaction du vendeur et portant hypothèque. Les actes de vente par devant J. B. Marks, not. pub.

Aussi—17 actions de la presse à coton d'Orléans, $500 par actions payées.

Conditions—4 et 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

Les plans pourront être vus au bureau de l'encanteur jusqu'au jour de la vente. 21 av

POUR LOUISVILLE et les ports intermédiaires—Malle des Etats-Unis—Le steamer J. W. SHIPPEN, capitaine Russell ayant été retenu, partira positivement ce matin à 10 heures. Les passagers sont priés d'être à bord à cette heure.
A. P. GRAY & Co.
23 avril 41, Nouvelle Levée

POUR ST. LOUIS—Le steamer ST. LOUIS, capt. M. Convers, partira pour les ports ci-dessus et les ports intermédiaires, mercredi, le 28 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord à l'extrémité de la rue Poydras, ou à JOHN R. SHAW & co
23 avril Agents

POUR ST. LOUIS ET LA RIVIERE MISSOURI.
Le steamer PREEMPTION, capt. Hartis, partira dimanche le 25 courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord, à l'extrémité de la rue Girod ou à JOHN R. SHAW & Co. Agents.
23 av. 24, rue Poydras.

POUR LA MOBILE.—Le steamer ECHO, ayant été retenu, partira samedi soir, le 24 courant, après l'arrivée des chars de 6 heures et touchera aux ports intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à GINN & DUNN, 54, Nlle-Levée
22 av

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Bunda—La barque paquebot JOSEPHINE, capitaine John Johnson, partira pour ce port. Pour fret ou passage, s'adresser à JAMES D. DENEGRE, 23 avril 16, rue de la Douane

POUR LIVERPOOL—Le trois mâts OCEAN, capitaine Willard, ayant une partie de sa cargaison engagée, a besoin de 400 balles de coton. Pour fret ou passage, s'adresser à bord en face de la Presse d'Orléans ou à J. H. ASHBRIDGE,
23 avril 97, rue du Camp

POUR NEW-YORK—Devant partir mercredi, le 28 courant—Ligne de la Louisiane et de New-York—Le paquebot NASHVILLE, capt. Dickerson, partira positivement comme ci-dessus. Pour balance du fret ou passage s'adresser à bord, près du marché aux légumes, ou à JAMES E. WOODRUFF
23 avril 53 rue du Camp

A FRETER—Le trois mâts RUSSIA, s'adresser à A. S. BARKER,
22 avril 69 1/2 rue de la Commune

POUR VERA CRUZ—La goelette LORENA, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à ALEXANDER & DOUGLASS,
22 avril 15 rue du Canal

POUR LA HAVANE—Devant partir positivement samedi le 24 courant—Le brick ou voilier ROCKET, capitaine Curtis, ayant les 3/4 de sa cargaison engagés, partira comme ci-dessus. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Jefferson ou à ALEXANDER & DOUGLASS
22 avril 15, rue du Canal

POUR MARSEILLE—Le navire EUPHRATES, capitaine Henry Pemberton, partira pour cette destination le 10 de mai prochain. Pour fret de 400 balles coton, ou l'équivalent, et passage, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis l'Hotel de la Monnaie ou à BOUTIN, GALLY & Co.
22 avril No. 70, rue Toulouse

POUR MATAMOROS—Devant partir la semaine prochaine—La goelette paquebot EMBLEM, capt. Kenney est en chargement en face de la place publique. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. BELLOW.
21 av—7

POUR CADIX.
Le brick CAMEO, capt. Jarvis, ayant sa cargaison engagée, partira pour ce port. Pour passage s'adresser à JOHN A. MERRITT,
20 avril 54, rue du Camp

POUR TAMPICO—La goelette DORIC, capitaine Rantford, partira pour cette destination samedi prochain, 24 du courant. S'adresser pour fret ou passage, au capitaine à son bord, ou à FRANCISCO TIO,
19 av 5, rue de la Douane.

POUR CADIX—Le navire McLELLAN, capitaine Ryan, partira pour le port ci-dessus jeudi 22 du courant. Pour passage seulement, s'adresser à A. CAPDEVIELLE & CUCULLU,
19 av 56, N. Levee

POUR CORUNNA—Le brick JOVEN GREGORIO, capitaine Ouillon, partira mercredi le 21 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à J. ROBERT & Co.
16 avril 3, rue des Magasins

POUR BORDEAUX.
Le navire français UNION, capt. Demandes, a besoin de 150 balles de coton ou l'équivalent pour compléter sa cargaison. Pour ce fret ou passage s'adresser au capt. à bord ou à JOSEPH LALLANDE.
14 av—20

POUR PORT AU PRINCE
La goelette SALLY ANN, capt. Pattison, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à J. VAIRIN & co.
13 avril

POUR BORDEAUX.—Le navire de première classe EULALIE, capitaine Pataria, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour ce port vers le 25 avril. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à F. SEIGNOURET & Co.
6 av—16

VENTES A L'ENCAN.

PAR VINCENT ET DE FERIET
Rue de Chartres No 116.

LA vente d'habillements de New York, sera continuée aujourd'hui, à 10 heures, elle se composera d'habits et de pantalons de [...] et de chemises de coton, devants en toile, boutons &c. &c.
Aussi
Caisses bottes et souliers.
9 balles toile à draps 4/4 écrue.
6 caisses cirage.
Conditions à la vente. 23 av

PAR BENJ. KENDIG

IL sera vendu aujourd'hui vendredi le 23 courant, à midi à la bourse St. Louis:
Plusieurs bons esclaves.
Les actes de vente par-devant Ed. Barnett, not. pub. aux frais des acquereurs. 23 avril

Succession de Pierre Soude, h. d. c. l.
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 19 avril 1841, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St Louis, 3 mai prochain.
Le BAIL de la maison qu'occupait le dit P. Soude, rue Villere, pour environ 6 mois.
Conditions—comptant 23 av—3 en 3

Succession de Pierre Soude, h. d. c. l.
PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves en date du 19 avril 1841 et à la requete de G. M. Lussan curateur de la dite succession, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, le jeudi 27 mai courant, à midi les esclaves suivants provenant de feu P. Soude, h. d. c.:
1o. FINE ou Josephine, mulatresse âgée d'environ 35 ans, domestique et marchande.
2o. CENCIE ou Cinie, negresse âgée de 10 ans environ, blanchisseuse.
3o. MARY, negresse âgée de 26 ans environ, son enfant James ou Jim, âgé de 6 ans. Ladite Mary est bonne blanchisseuse et cuisinière.
4o. FANCHON, negresse de 50 ans environ, blanchisseuse et cuisinière.
Conditions—Payable à 6 et douze mois, en billets endossés à la satisfaction du curateur, et hypothèque speciale jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente aux frais des acquéreurs, chez Theo. ore Seghers notaire public. 23 av—3 en 10

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, samedi le 24 avril 1841, à la Bourse de la Cité, un jeune negre créole âgé d'environ 16 ans, bon domestique de maison, cocher, &c. garanti des vices et maladies. On ne le vend que parce que le propriétaire n'a plus besoin de ses services.
Conditions:—Un quart comptant, la balance à 6, 12 et 18 mois, en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 23 av

PAR ANTHONY FERNANDEZ

SAMEDI prochain, le 24 courant, à 4 heures P. M., il sera vendu dans la rue de la Nouvelle Levée, entre les rues Bienville et Surette, près de la presse à coton du haut: Le contenu d'un cabanon fourni. Le tout sera offert d'abord en bloc, et s'il ne convient pas à l'ensemble, ce sera offert en lots au gré des acheteurs. Il sera aussi vendu à la balle de la maison. 22 avril

VENTE DE COTON AVARIE
Par McNair et Co

IL sera vendu samedi, le 24 courant à 4 heures P. M., à la presse à coton Mississippi
Trente balles coton avarié sauvées du naufrage du steamer Brian Borohme, vendues pour le compte de qui il appartiendra. 24 avril

PAR A. L. FERNET

IL sera vendu vendredi prochain, 23 avril à la bourse de la rue St-Louis, à midi.
La griffonne DORCES âgée d'environ 42 ans, blanchisseuse, repasseuse, couturière, gardienne d'enfans, et généralement bonne servante de maison.
Avec sa fille ELIZABETH, âgée de 11 ans et demi, bonne couturière et domestique de maison.
Les parties [...] au moment de la vente. Le propriétaire vendant ces esclaves comme plus utiles à un service de ville qu'à celui d'une plantation.
Conditions comptant.
Acte de vente par devant H. Davis, notaire public, aux frais de l'acquereur. 21 avril

Tailleur à vendre
PAR JOS. A. BEARD & Co.

IL sera vendu à l'encan, vendredi prochain le 23 courant à la Bourse St. Louis, à midi, l'esclave LEONARD, âgé de 30 ans, excellent tailleur, ayant travaillé 17 ans de ce metier et pleinement garanti.
Aussi, SAM, âgé de 22 ans, bon domestique, pleinement garanti, il a souvent servi [...] la maison.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, not. pub.
Conditions comptant. 23 av.

PAR S. GUINAULT

IL sera vendu samedi 24 courant à midi, à la Bourse de la Cité rue St-Louis
Le mulâtre JOHN, créole, âgé d'environ 13 ans, bon domestique, très intelligent, garanti des vices et maladies prevus par la loi, et recommandé sous tous les rapports.
Conditions comptant. Acte pardevant T. Seghers.

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Marchandises avariées

IL sera vendu samedi, le 24 courant à 10 heures, au magasin rue du Canal, no. 18 entre les rues des Magasins et Tchoupitoulas,
Les marchandises suivantes, sauvées du feu dans la nuit du 19 courant, du magasin no. 26, de la rue de la Vieille Levée, et qui ne [...]
400 caisses chandelles de blanc de baleine,
100 caisses savon,
10 balles et caisses tissus de coton du pays,
30 caisses d'habillements assortis,
3 rouleaux [...]
5 caisses ombrelles et parapluies
1 [...] en bois à café, &c
Conditions comptant. 22 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu samedi prochain 24 du courant, à 10 heures A. M. dans le passage St-Louis entre les rues Conti et Bienville, un lot de meubles de prix.
Conditions comptant. 21 avril 3

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Vente de 300 balles de foin du Nord.

SAMEDI prochain, le 24 courant, à 4 heures P. M., dans la rue St. Ferdinand, en face de la rue de la Victoire au magasin de Charles Moore, dans la 3me. Municipalité.
400 balles de foin.
Pour la vue des acheteurs.
Conditions à la vente. 21 avril

PAR ANTHONY FERNANDEZ.
Cargaison de vin de Marseilles à l'encan

VENDREDI prochain, le 23 courant, à 4 heures P. M. il sera vendu sur la Levée, en face de l'Hotel des Monnaies, en débarquement du navire Euphrate de Marseille:
200 barriques vin de Bottori, 1ère qualité,
200 do de Abasci de Guigon, do do
[...] paniers huiles d'olives de Fisarlet Dourgis [...]
en bouteilles et 1/2 do.
10 caisses vin muscat de Frontignan, marque de la Peyrie.
10 barils vinaigre de vin blanc,
2 caisses saucissons.
Conditions à la vente. 21 av.

PAR M. BARNETT Snr.
Vente sans réserve

IL sera vendu samedi 24 du courant, à 4 heures P. M. en face de la Bourse de la Cité, rue St. Louis:
Une superbe voiture française, dite Wourst, importée de France par le Docteur Lucie Blanchard avec harnais complets. Le tout en parfait état, n'ayant jamais servi. En même temps une paire de chevaux bai.
Conditions—Billets à 90 jours, [...] endossés à la satisfaction du vendeur.

PAR S. GUINAULT

IL sera vendu samedi prochain le 24 du courant, à midi précis, à la Bourse de la Cité rue St. Louis.
Un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, ayant 30 pieds de face à la rue St Jean sur 120 pieds de profondeur [...] ensemble les bâtisses et améliorations consistant en deux maisons et dépendances, le tout rapportant un loyer de [...] par mois.
Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 21 av

PAR P. A. GUILLOTTE.

60 Mulets de belle taille et en parfait état seront vendus à l'encan, lundi 26 avril, à 4 heures de relevée par le soussigné, au coin des rues St. [...] et Pleasure, 3me. Municipalité.
Conditions: Les achats au dessous de $100 comptant; au dessus en billets endossés à la satisfaction du propriétaire à 4 mois. [...] chez le soussigné qui [...] jusqu'au lendemain, midi de la vente.
20 avril P. A. GUILLOTTE.

PAR JOS. A. BEARD & Co.
Vente de propriétés dans la 2me municipalité.

IL sera vendu samedi, le 24 avril, à l'Arcade Banks.
Deux lots de terre et les améliorations qui sont dessus, désignés par les Nos. 14 et 15 dans l'ilet borné par les rues des Magasins, Carondelet et Orange, mesurant chacun 27 pieds sur la rue des Magasins, sur 125 pieds de profondeur.
Il y a sur chaque lot une bonne maison de résidence. Conditions—Un quart comptant, et la balance à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les maisons seront offertes séparément et la balance transferée au vendeur, au gré qu'on puisse en faire la vente.
Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais de l'acquereur. 16 avril

PAR BENJ. KENDIG

IL sera vendu à l'encan, jeudi 29 avril, à la Bourse St. Louis, à midi, pour compte et risque de Mr. J. E. Chase, qui n'a pas rempli les conditions de la vente à la date du [...] mois:
La negresse esclave Nancy, blanchisseuse et repasseuse, âgée d'environ 27 ans pleinement garantie des vices et maladies prevues par la loi. L'acte de vente sera passé en l'étude de Wm. Y. Lewis, notaire public, aux frais de l'acquereur.
Conditions—Six mois de crédit, en billet endossé à date du [...] avril 1841. 19 av

PAR S. GUINAULT

IL sera vendu samedi le 24 avril 1841, à midi précis, à la Bourse de Cité, rue St. Louis
UN LOT DE TERRE
situé au faubourg Tremé, ayant environ 40 pieds de face sur 140 pieds de profondeur, placé au milieu de l'ilet et se [...] derrière la propriété de M. Maget, ensemble les bâtisses et améliorations [...] à l'acte de vente [...] seront vendues [...] la loge la Fraternité.
Conditions comptant.
Aussi le vendredi 23 à 4 heures et demie précises de l'après-midi, au local ci-dessus, meubles, seront vendus tous les meubles et ornements de la dite loge. 19 avril

VENTE D'ESCLAVES POUR CAUSE DE DEPART
PAR H. J. DOMINGON.

LE samedi 24 avril courant, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité rue St. Louis les esclaves suivants, appartenant à une famille qui quitte le pays, savoir:
EMILIE, negresse âgée d'environ 28 ans, cuisinière, blanchisseuse et domestique avec ses deux enfants
Hyacinthe, âgé de 6 ans.
Charles, do. 2 ans.
HELENE negresse de 26 ans, les mêmes talents avec ses deux enfants
Izabelle, negritte de 7 ans.
Philogène, negrillon de 8 mois.
VIRGINIE, negresse de 18 ans, excellente domestique, cuisinière, blanchisseuse.
FRANÇOISE, âgée de 13 ans. Domestique.
JENNY, sœur de Françoise âgée de 10 ans, aussi bonne domestique.
AIMEE, mulatresse, âgée de 26 ans, cuisinière, blanchisseuse &c.
ROSETTE negresse âgée de 50 ans, à chacune tout faire dans un ménage.
Toutes ces domestiques sont garanties sujets fideles et des vices maladies et vices prevus par les lois
Conditions—Un tiers comptant et balance à 6, 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement
Les actes de vente aux frais des acquereurs chez Th. Seghers, not. pub. 16 av

PAR J. A. BEARD & Co.
Vente par H. J. DOMINGON.

IL sera vendu à l'encan, samedi le 24 du courant, à l'Arcade de Banks, à midi.
L'esclave Harriet, âgée d'environ 13 ans, les titres seulement garantis.
Elle est vendue pour compte et risques de M. Richard Parr, premier acquereur qui ne s'est pas conformé aux termes de la vente.
Conditions, Comptant. 11 avril

Negresse de ville de valeur à vendre.
PAR J. A. BEARD & Co.

IL sera vendu vendredi, 23 courant, à la Bourse St. Louis, à midi, les esclaves de valeur suivants, bons domestiques, vendus pour cause de départ du propriétaire pour France, savoir:
Charles, âgé de 21 ans, grille, bon domestique.
Nancy, mulatresse, âgée de 23 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse, couturière et domestique, très bon caractère.
Augustine, âgée de 11 1/2 ans, très bonne petite domestique, très intelligente et utile.
Jinny, negresse, âgée de 32 ans, bonne cuisinière.
Nelly, âgée de 37 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et bonne cuisinière.
Jo n, âgé de 3 ans, son fils, domestique actif
John, âgé de 25 ans, cuisinier, bon barbier et cocher.
Les esclaves ci-dessus sont tous bons sujets, acclimatés et pleinement garantis, à l'exception du petit nègre John qui est vendu comme [...]
Conditions: Un quart comptant, la balance à 4, 6 et 8 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.
N. B. Pour plus amples descriptions de ces esclaves, s'adresser à Mme. Lefebvre, encoignure Conti et Chartres.
Les actes de vente pardevant C. Pollock, aux frais des acquereurs. 19 avril

PAR HEWLETT & CENAS.
Vente de Syndic.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu samedi le 8 mai 1841 à midi, à l'Arcade Banks, dans la rue des Magasins, l'esclave ci-dessous decrit, abandonné par Withem Christy, à ses créanciers.
Alexander, nègre âgé d'environ 26 ans, esclave de champ.
Conditions:—Cet esclave sera vendu à 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque.
L'acte de vente pardevant A. Mazureau, notaire public, aux frais de l'acquereur. 7 avril—3t, 7, 17, 26 av 1 m